

Inscriptions interrompues

Par **Maxence.jhm**, le **31/07/2024** à **23:47**

Bonjour, je suis maintenant très stressé d'une situation.

J'ai été accepté à la Sorbonne et à cause de complications liées à la CVEC, je ne pouvais m'inscrire que maintenant. Il était dit sur parcoursup que la date limite était le 23 août. Mais il est également écrit à la toute fin entre parenthèse que les inscriptions sont interrompues du 26 juillet au 27 août. J'essayais donc de m'inscrire et effectivement... fermé.

Que dois-je faire maintenant s'il vous plaît ?

Je ne comprend pas comment une école aussi réputée puisse être aussi floue et contradictoire dans ses explications. Pourquoi n'ont-ils pas dit que la date de fin était directement le 26 juillet, je suis réellement remonté.

Je vous en supplie accordez moi une réponse
Cordialement

Par **Lorella**, le **01/08/2024** à **13:26**

Bonjour,

Vous ne dites pas en quelle formation et puis de toute façon comment nous ici on peut vous aider.

Avez-vous pensé regarder sur le site de la Sorbonne, la liste des FAQ ?

Par **Maxence.jhm**, le **01/08/2024** à **15:39**

J'ai été accepté en droit. Oui j'ai regardé il n'y a pas d'informations sur cela.
Je voulais savoir ce que je pouvais faire ?

Par **Lorella**, le **01/08/2024** à **18:49**

ici toutes les étapes pour s'inscrire :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/sinscrire-paris-1-pantheon-sorbonne>

Après autorisation,

- inscription administrative
- inscription pédagogique

Si vous avez des questions sur cette procédure d'inscription, contactez l'assistance téléphonique au 01 71 25 11 37 depuis la France et depuis l'étranger de 9 h à 17 h ou par [courriel](#).

Par **Maxence.jhm**, le **01/08/2024** à **19:18**

Je sais comment m'inscrire mais je suis en retard et là ils sont fermés.
Savez vous ce que je peux faire à part attendre et espérer qu'ils acceptent mon inscription après la date limite ?
Cordialement

Par **Lorella**, le **01/08/2024** à **19:22**

Vous ne dites pas à quel niveau vous vous inscrivez : Licence 1.....

Par **Maxence.jhm**, le **01/08/2024** à **21:39**

Effectivement, licence 1

Par **Lorella**, le **01/08/2024** à **22:43**

Sur le site de l'université Panthéon Sorbonne, je lis :

[Pour combien de temps ma place est-elle réservée dès lors que j'ai accepté la proposition d'admission sur Parcoursup ?](#) Quand l'étudiant a accepté sa proposition d'admission sur Parcoursup, sa place est réservée, du moment qu'il procède à son inscription administrative dans le délai imparti. Il est vivement conseillé de procéder à l'inscription administrative dès

l'ouverture.

<https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/faq-parcoursup>

Je ne trouve aucune autre information.

Est-ce que votre acceptation pour cette licence 1 en droit est toujours valide dans votre compte ?

Je ne suis pas concernée par ce sujet, donc ne peux vous renseigner davantage.

Par **Maxence.jhm**, le **01/08/2024 à 22:48**

Merci pour la réponse! Oui ma place est toujours réservée. Nous avons appelé l'académie de Paris et normalement il sera possible de m'inscrire par la suite.

Cordialement,

Maxence

Par **Lorella**, le **01/08/2024 à 23:07**

Ouf voilà une bonne nouvelle.

Mais au lieu de me laisser chercher, vous auriez pu me dire avant.

Bonnes vacances

Par **Maxence.jhm**, le **01/08/2024 à 23:34**

Oui mais je venais d'appeler juste avant d'écrire ce message !

Merci pour les réponses !

Maxence

Par **Lorella**, le **01/08/2024 à 23:51**

Ah bon, vous avez eu quelqu'un à 22h00 au tél.